

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2009020**

**Signataire : ED/EG/NH**

**OBJET :Aménagement du Centre Social Valles/la Frette. Approbation du projet de marché, du bilan global prévisionnel, du plan de financement et autorisation de signature. Dépôt du permis de construire et demandes de subventions.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le bilan global prévisionnel et le plan de financement

Vu le projet de marché,

Vu les articles 26 à 28 du Code des Marchés publics,

Vu l'article L. 421.1 du code de l'urbanisme,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union du nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus,

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Approuve le bilan global prévisionnel estimé à 235 000 € TTC (soit 220 000 € TTC pour les travaux et 15 000 € TTC pour les missions diverses) ainsi que le plan de financement.

**ARTICLE 2 :** Approuve le projet de marché sur procédure adaptée relatif aux travaux d'aménagement du Centre Social Valles/ la Frette et autorise le maire à signer en fin de procédure le marché subséquent comportant les lots suivants :

- maçonnerie/carrelage
- menuiseries extérieures
- cloisons/plafonds suspendus/menuiseries intérieures
- électricité/chauffage

- plomberie/VMC
- peinture/signalétique

ARTICLE 3 : Autorise monsieur le Maire à signer et déposer le dossier de permis de construire relatif à l'aménagement du Centre Social Valles/ la Frette.

ARTICLE 4 : Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis et de tous organismes susceptibles de financer ce type d'opération et de signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

Le Maire